

# Règlement du tournoi de futsal intergénérationnel

## Samedi 15 février à la salle des sports de Saint-Aubin-du-Cormier

Composition des équipes : 5 joueurs + 5 remplaçants maximum

Les 12 équipes sont réparties en 3 groupes de 4 équipes. Les 2 meilleures équipes de chaque poule et les 2 meilleures 3èmes iront en vainqueurs. Les 4 équipes restantes se verront jouer des demi-finales consolantes.

### 1. DUREE DES MATCHS

- 10 minutes sans mi-temps.
- Les finales se joueront en deux fois 5 minutes.

### 2. ATTRIBUTION DES POINTS

- Victoire : 4 points
- Nul : 2 points
- Défaite : 1 point
- Forfait : 0 point

### 3. EGALITE DES POINTS

En cas d'égalité des points à l'issue des matchs de poule, il sera tenu compte (par ordre de préséance) :

- Du goal-average particulier ;
- Du goal-average général ;
- De la meilleure attaque ;
- De la meilleure défense ;
- Série de 3 tirs au but.

### 4. DEROULEMENT DU TOURNOI

3 poules de 4 équipes

- Les 2 premières équipes de chaque poule seront qualifiées en vainqueurs ainsi que les 2 meilleures 3èmes
- Les 2 dernières équipes de chaque poule seront qualifiées en consolante

Nous jouerons alors directement les quarts de finale vainqueurs et la demi-finale consolante.

### 5. REGLES GENERALES

- Le tournoi se doit d'être convivial, soyez créatifs dans les noms d'équipes.
- 2 filles et 2 jeunes de moins de 14 ans obligatoires dans chaque équipe avec au moins deux toujours sur le terrain
- Pas de contact
- Pas de hors-jeu

## 6. CHANGEMENT DE JOUEURS

Changement de joueurs uniquement sur arrêt du jeu

## 7. QUART, DEMI ET FINALE :

A partir des quarts de finale, en cas d'égalité, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs au but.

## 8. LISTE DES JOUEURS

Chaque équipe déposera, en début de tournoi, la fiche jointe précisant la liste des joueurs avec leurs numéros respectifs.

## 9. HORAIRE DES MATCHS

Celui indiqué sur la programmation est donné à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes devront veiller à être prêtes dans les gradins avant même que le match précédent soit fini.

## 10. GESTION DES LITIGES

- Le club, Stade Saint Aubinais, sera le seul juge en cas de litige.
- Il décline en outre, toute responsabilité en cas de vol ou accident.

**Bon tournoi à vous ! Prenez du plaisir avant tout !**

**Sportivement**

**Le Stade Saint Aubinais**

